
Procès-verbal de la consultation publique « Vers une Politique de développement social »
(volet agglomération)

Mercredi, 11 janvier 2017 à 13 h 30
Mairie d'arrondissement du Sud-Ouest, 815, rue Bel-Air (2^e étage), salle du conseil

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Benoit Dorais, président
Mme Sylvia Lo Bianco, vice-présidente
M. Michel Gibson, vice-président
Mme Marie-Eve Brunet
M. Robert Coutu
M. Sterling Downey
Mme McIntyre
M. Giovanni Rapanà
Mme Chantal Rossi
Mme Thiébaud

COMMISSAIRE ABSENTE

Mme Lorraine Pagé

Le quorum est atteint. Environ 35 personnes sont présentes.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Benoit Dorais déclare l'assemblée ouverte à 13 h 35. Il salue la présence de Mme Érika Duchesne, conseillère de la ville responsable de l'enfance. Il invite ensuite les commissaires à se présenter à tour de rôle puis salue Mme Monique Vallée, responsable du dossier au comité exécutif, M. Patrice Allard, chef de division et M. Jacques Savard, chef d'équipe au Service de la diversité sociale et des sports. Il souligne également la présence de Mme Marie-Claude Leblanc, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à l'Arrondissement du Sud-Ouest et son collègue M. Maurice Casaubon, conseiller en développement communautaire. Le président rappelle l'objectif de la séance, soit d'entendre les mémoires et opinions des participants à la consultation « Vers une Politique de développement social ».

À titre indicatif, le président explique que la Commission a reçu du conseil d'agglomération le mandat de mener une consultation publique sur la première politique de développement social de Montréal.

2. Adoption de l'ordre du jour

Après avoir rappelé les grandes lignes du déroulement de la consultation, le président procède ensuite à la lecture du projet d'ordre du jour.

Sur une proposition de Mme Brunet, appuyée par M. Rapanà, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Vers une Politique de développement social de Montréal

- **Audition et dépôt des mémoires et opinions**
- **Période de questions des membres de la commission**

M. Dorais rappelle le déroulement de cette portion de l'ordre du jour et invite ensuite les participants à faire leur présentation à tour de rôle.

Mme Karine Genest et M. Guy Biron, Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO)

Mme Genest présente le Réseau et les clientèles qu'il dessert par le biais de ses membres. M. Biron et elle soulèvent quelques points saillants de leur mémoire concernant la Politique de développement social, dont les détails sont étayés dans le mémoire déposé. L'enjeu de la pauvreté des personnes est étroitement lié au développement économique et l'emploi est un déterminant important de la santé. Les grands constats du RSSMO sont que la pauvreté peut être en soi un frein à la recherche d'emploi. Certaines personnes, dont les nouveaux arrivants, ont une énorme réticence à l'idée d'être soutenues par l'État; il reste beaucoup de travail à faire pour convaincre les entreprises d'intégrer les nouveaux arrivants au marché du travail. Plusieurs pistes de solutions sont proposées. Le RSSMO insiste sur l'importance de développer des mécanismes facilitant l'accès aux ressources de première ligne à Montréal, incluant l'employabilité. Selon le groupe, il faut un meilleur arrimage entre les réseaux en employabilité et les entreprises pour améliorer l'intégration des personnes éloignées du marché de l'emploi. Enfin, il est important de prévoir dès l'arrivée des nouveaux arrivants un processus d'aide à la recherche d'emploi, ne serait-ce que pour effectuer un bilan

de compétences en amont de la recherche d'emplois. M. Biron conclut en indiquant que le maintien des pôles d'emplois dans les différents quartiers de la ville permet de faciliter l'accès à l'emploi pour tous.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Sophie Thiébaud	Demande des précisions sur le concept de laboratoire vivant.
M. Michel Gibson	Demande les différences entre l'offre de service du RSSMO et Emploi-Québec.
M. Robert Coutu	Cherche à comprendre ce qui retarde encore les arrimages entre les différentes parties qui touchent le développement de l'employabilité.
Mme Justine McIntyre	Demande ce qu'attend le RSSMO d'une Politique de développement social de Montréal.
Mme Marie-Eve Brunet	Demande les attentes du RSSMO envers la Ville de Montréal pour créer une initiative politique en vue de créer des liens entre les entreprises et les ressources en employabilité.

M. Athanasios (Thomas) Tsukalas et M. Constantine Tsukalas, Citoyens

M. Tsukalas présente ses propositions qui se concentrent sur le développement de logements sociaux visant à éliminer l'itinérance à Montréal, en réutilisant les immeubles publics excédentaires des différents paliers de gouvernement. Au besoin, un programme pour convertir des bâtiments privés pourrait aussi être mis sur place. Ce type de logement social devrait être appuyé par des services adéquats notamment en santé et soutien social pour accompagner les personnes dans leurs difficultés. M. Tsukalas explique qu'une occasion existe en ce moment pour réaliser ce type de projet de logements sociaux, avec le déménagement de l'hôpital Victoria qui laisse un bâtiment détenant un fort potentiel de reconversion en petits appartements transitoires pour les clientèles visées. D'ailleurs, le site de l'hôpital avait au départ été cédé par ses premiers propriétaires à des fins publiques, au bénéfice de la communauté montréalaise. Ce type de projets doit cependant prévoir une mixité sociale et une mixité d'usages afin d'éviter les problèmes sociaux. Les logements doivent aussi être construits selon les principes du développement durable. Enfin, une surtaxe de 40 % devrait être imposée aux étrangers ou aux spéculateurs qui acquièrent un logement à Montréal sans avoir l'intention d'y vivre, à l'instar de la réglementation adoptée par Vancouver et Toronto. Du côté de l'emploi, la Ville de Montréal doit faire davantage pour recruter davantage de diversité.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Sylvia Lo Bianco	Demande comment éviter la ghettoïsation dans la conversion des immeubles afin d'offrir un logement aux personnes itinérantes.
M. Sterling Downey	Rappelle l'importance de documenter la situation des maisons de chambres en vue de les maintenir comme un rempart à la rue / Rappelle que l'approche « Housing First » est une parmi les nombreuses mesures qu'il faut mettre en place.
M. Robert Coutu	Demande le nombre de personnes itinérantes à Montréal / Demande une estimation des coûts des propositions.

M. James McGregor et Mme Gabriela Cam, Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM)

M. McGregor présente la mission de son organisme, les membres qui en font partie et les actions réalisées. Il résume le contenu du mémoire préparé en expliquant que selon l'organisme, l'emploi est le facteur prioritaire après le logement pour sortir de la pauvreté. Il souligne les actions mises en place par les partenaires du Mouvement afin de faciliter la réinsertion en emploi et l'insertion sociale des personnes itinérantes. Le MMFIM s'est donné d'ici 2020 l'objectif de sortir de façon durable 2000 personnes en situation d'itinérance chronique. Il est possible de le faire, le modèle existe et il faut se donner les moyens de le réaliser. M. McGregor explique ainsi le concept du « Logement d'abord » qui semble être une solution pour ce type de personnes avec une problématique complexe. Le MMFIM croit que la Ville de Montréal doit exercer son leadership et prioriser la lutte à l'itinérance, car c'est une question importante pour tous les Montréalais et pour le développement de Montréal.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

M. Michel Gibson	Demande si le nombre de logements actuel est adéquat pour atteindre l'objectif de sortie 2000 personnes de la rue d'ici 2020.
M. Giovanni Rapanà	S'enquiert des pistes d'intervention prioritaires pour la Ville, en matière d'itinérance.
Mme Marie-Eve Brunet	Demande comment la Ville peut exercer son leadership tout en respectant l'indépendance des groupes communautaires impliqués / Cherche à savoir si,

	selon l'interlocuteur, des fusions d'organismes pourraient favoriser une meilleure collaboration entre les groupes.
Mme Sylvia Lo Bianco	Demande s'il existe des indicateurs associés aux subventions qui démontrent les efforts de communication et de collaboration entre les groupes communautaires.
Mme Justine McIntyre	Pose une question sur la contribution possible de la Ville de Montréal en matière de prévention de l'itinérance.

M. Alex Chayer et M. Claude Saint-Georges, Le Mûrier

Mme Chayer présente la mission et les activités de son organisme de santé mentale qui existe depuis plus de 30 ans. Il rappelle que 5 % de la population a des troubles graves de santé mentale, soit plus de 100 000 personnes à Montréal, des personnes qui vivent pour la plupart dans la pauvreté. Malheureusement, les problèmes de santé mentale sont peu considérés dans les politiques publiques. Selon l'organisme, toutes les forces de Montréal devraient se mobiliser pour mettre en commun des solutions à ce problème de santé mal connu qui est pourtant à la source de problèmes sociaux importants : sécurité alimentaire, logement, emploi, etc. Montréal peut exercer un leadership dans ses propres champs d'expertise plutôt que de conclure qu'il s'agit strictement d'un problème de santé.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

M. Robert Coutu	Demande les liens du Mûrier avec L'Échelon, un autre organisme sans but lucratif / Demande combien d'organismes d'hébergement en santé mentale existent / Propose que Le Mûrier envoie les références aux documents en référence du mémoire.
Mme Marie-Eve Brunet	Souhaite davantage d'information sur les porteurs souhaités pour la mise en œuvre du plan proposé de lutte à la pauvreté et en santé mentale.
Mme Sylvia Lo Bianco	Partage l'importance pour la Ville de Montréal de sensibiliser tous les partenaires aux enjeux de santé mentale et exercer un leadership pour faire le pont entre eux, car le réseau de la santé responsable de le faire n'y arrive pas.

Mme Lise Roy et M. Claude Champagne, Centre St-Pierre Montréal

Mme Roy salue les commissaires et présente la mission et les nombreuses activités de l'organisme dont elle est directrice générale. M. Champagne complète en expliquant que le Centre Saint-Pierre est un partenaire de la Ville de Montréal depuis 10 ans. Selon le Centre, un enjeu supplémentaire devrait être pris en considération, soit le développement global de Montréal : il faut en effet construire le vivre-ensemble. Pour que tous les Montréalais s'impliquent dans l'actualisation de ce vivre-ensemble, ils et elles doivent pouvoir au moins subvenir à leurs besoins de base : se loger, se nourrir, vivre dans un endroit paisible, sécuritaire et beau. Le développement social, c'est la qualité de vie, l'inclusion des personnes concernées et le partage d'un cadre de vie amélioré par le partage d'équipements et d'espaces collectifs, notamment les jeunes et les écoles. L'intégration réussie des immigrants passe par l'établissement de véritables relations interculturelles. Il est possible qu'il y ait des chocs, mais il faut construire de véritables lieux d'échanges interculturels qui dépassent le folklore. Les représentants des Premières Nations doivent faire partie de cet échange. Quelques principes directeurs doivent être inclus dans la Politique : assurer l'équité, favoriser l'inclusion des personnes concernées et mettre l'humain au centre du développement de Montréal, veiller à l'acceptabilité sociale des projets et à l'inclusion de clauses d'acceptabilité sociale, assurer l'intégration des jeunes. Enfin, M. Champagne énumère rapidement des pistes d'action proposées par le Centre pour compléter la Politique de développement social.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Marie-Eve Brunet	S'enquiert du point de vue du Centre sur la professionnalisation du milieu communautaire.
Mme Justine McIntyre	Commente la pertinence de proposer à la Ville d'ajouter des espaces communs et beaux / Demande les façons de faire connaître tout Montréal aux Montréalais pour transcender les barrières sociales et permettre des rencontres improbables.
M. Sterling Downey	Insiste sur l'importance d'inclure les jeunes dans le développement Montréal afin de briser les cycles de pauvreté et d'exclusion.

Mme Hélène Lépine et Mme Isabelle Gélinas, Y des femmes de Montréal

Mme Lépine résume la mission et les activités de l'organisme qui existe depuis 142 ans pour venir en appui aux femmes et a évolué au fil du temps pour toujours répondre aux besoins. Mme Lépine croit que Montréal doit exercer son leadership et s'engager à considérer l'analyse différenciée selon les sexes, car la pauvreté touche malheureusement les femmes de façon plus marquée, ce qui a une incidence sur le développement

des enfants, car elles sont les cheffes de famille à 80 %. Elles occupent également davantage d'emplois précaires et moins bien rémunérés. Le Y des femmes recommande que les notions de sécurité et de non-violence fassent partie des valeurs de la politique. De même, les enjeux devraient inclure également la question des violences systémiques. L'enjeu de la pauvreté doit inclure l'enjeu de la création d'emplois diversifiés, inclusifs et équitables. Mme Lépine explique que le Y des femmes a déjà soumis plusieurs recommandations lors de la consultation publique sur la Stratégie centre-ville qui sont reprises dans le présent mémoire. Elle insiste sur l'importance de tisser des liens entre la Politique de développement social et la Stratégie centre-ville. Les thèmes abordés incluent l'intégration sociale et culturelle des personnes immigrantes, la sécurité et le sentiment de sécurité de l'environnement urbain. Les différentes facettes de la violence doivent être nommées, notamment l'exploitation sexuelle. L'accès au logement abordable est plus difficile pour les femmes que pour les hommes, compte tenu de leur plus grande vulnérabilité socio-économique. Par ailleurs, Mme Lépine rappelle que son organisme est situé sur le territoire non cédé de la Nation mohawk et que de nombreuses communautés autochtones sont présentes au centre-ville, mais plusieurs y vivent dans une grande détresse. La Politique de développement social doit inclure des structures et services culturellement adaptés à leurs besoins spécifiques, en étroite collaboration avec les communautés autochtones présentes sur le territoire. Mme Lépine croit que la Politique devrait tabler davantage sur l'expertise sociale du milieu communautaire montréalais pour élaborer ses programmes et plans d'action en adéquation avec les besoins du milieu. Mme Lépine demande que la Politique affirme que le logement est un droit. Elle recommande enfin de reconnaître l'expertise du savoir ou l'expérience concrète des personnes vivant les problématiques de développement social.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Marie-Eve Brunet	Demande si la représentation des femmes dans les instances fait partie des enjeux d'une Politique de développement social, pour le Y des femmes.
Mme Justine McIntyre	Souhaite savoir s'il existe des façons concrètes de reconnaître l'expertise du vécu des personnes qui pourraient être intégrées dans les pratiques de la Ville de Montréal.
M. Benoit Dorais	Demande de définir le terme de « ghettos d'emplois féminins faiblement rémunérés ».

Mme Louise Constantin et M. Marcel Pedneault, Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM)

Après avoir succinctement présenté la FECHIMM, Mme Constantin et M. Pedneault prennent tour à tour la parole pour présenter leur point de vue sur le projet de Politique de développement social. Le mémoire comprend 9 recommandations, notamment : reconnaître le droit au logement dans la politique et favoriser la participation citoyenne dans la recherche de solutions. La cohérence entre les organisations est nécessaire, de même que la recherche de solutions pour éliminer le travail en silos. De façon générale, il y a une adhésion à la proposition. Cependant, il importe de prioriser le logement pour en faire un des pivots du Montréal inclusif, attrayant et durable. Mme Constantin explique que les coopératives d'habitation permettent de réaliser des projets intersectoriels et sont prêtes à collaborer avec Montréal. Enfin, la question de l'accessibilité universelle devrait être présente dans la Politique, de même que la dimension écologique, puisqu'aucun développement, même social, ne devrait se faire au détriment de l'environnement.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Marie-Eve Brunet	Affirme son engagement envers la participation citoyenne et demande comment éviter que cet outil ne serve toujours les mêmes citoyens qui font entendre leur voix.
M. Robert Coutu	Souhaite des précisions sur le modèle de gouvernance des coopératives d'habitation et partage certains enjeux.
Mme Justine McIntyre	Partage l'expérience de la Coopérative du Village de Cloverdale et des enjeux de gouvernance / Demande comment la Ville de Montréal peut veiller à davantage inclure les résidents de ces grandes coopératives.

Mme Marie-Élaine Normandeau, Montréal Relève (Fonds Ville-Marie)

Mme Normandeau présente l'organisme, sa mission et ses cinq programmes d'immersion professionnelle visant la préparation de la relève montréalaise. Elle explique que Montréal Relève est tout à fait en phase avec le contenu de la Politique de développement social proposée. Ainsi, les quartiers les plus sensibles sont ceux qui sont visés en priorité par les programmes de l'organisme qui veille à répondre à leurs besoins spécifiques. Montréal Relève peut compter sur plus de 1 000 partenaires partout à Montréal, ce qui constitue un levier important à la disposition de la métropole. Il est donc recommandé d'investir dans la continuité des programmes en place visant à mobiliser le milieu des affaires et la relève dans une perspective de développement social. Montréal Relève recommande aussi de l'impliquer dans la mise en œuvre des pistes d'interventions touchant la relève sous toutes ses facettes.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Sophie Thiébaud

Demande des informations supplémentaires sur les sources de financement de l'organisme et les différences avec un Carrefour Jeunesse Emploi

Mme Andrée Mayer-Périard et M. Robert Gendron, Réseau réussite Montréal (RRM)

Mme Mayer-Périard et M. Gendron présentent l'organisme, l'instance de concertation régionale en persévérance scolaire qui comprend 33 partenaires, dont les cinq commissions scolaires ainsi que la Ville de Montréal. D'ailleurs, il existe de nombreux organismes locaux et concertations en réussite éducative sur lesquels Montréal peut compter comme partenaire de la mise en œuvre de la Politique de développement social. Le RRM considère que le projet de Politique peut vraiment contribuer à la mission de l'école par la mise en place d'environnements favorables à la persévérance scolaire. Le mémoire comporte 10 recommandations. D'abord, la « réussite éducative », concept plus large qui considère l'entièreté des besoins de jeunes, devrait être préférée à la « réussite scolaire » qui se centre sur la diplomation. Six caractéristiques montréalaises nécessitent une attention pour planifier une intervention en réussite éducative, dont 3 sont plus importantes. Premièrement, la défavorisation est un déterminant majeur de la réussite scolaire qu'il faut rendre en compte en priorité. Deuxièmement, l'approche par quartier permet une analyse plus fine des réalités socio-économiques. Elle permet ainsi de découvrir que les statistiques cachent parfois des problèmes criants, dans certains territoires. Enfin, le décrochage scolaire chez les filles est souvent occulté alors qu'il représente un enjeu important à Montréal.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Sophie Thiébaud	Demande des précisions sur le rôle de Montréal quant à la création d'environnements favorables à la réussite éducative et les améliorations souhaitées pour Montréal.
Mme Sylvia Lo Bianco	Explique qu'à Montréal-Nord, des collaborations importantes sont en place pour favoriser l'accès des organismes communautaires aux écoles pour faciliter la réussite éducative et demande s'il est possible d'offrir ce type de collaboration à l'échelle de tout Montréal.
Mme Marie-Eve Brunet	Salue l'approche par quartier et indique que L'Île-des-Sœurs conjugue sur son territoire de grandes disparités qui n'apparaissent pas dans les analyses à plus grande échelle / Affirme que l'éducation est une pierre angulaire pour résoudre ou du moins résorber la vaste majorité des enjeux montréalais.

M. Jean-François Gilker, Bâtir son quartier

M. Gilker présente l'organisme et ses principales réalisations. Il attire l'attention des commissaires sur deux principales considérations. D'abord, la place des organismes communautaires dans le développement de Montréal gagnerait à être explicitée et reconnue à sa hauteur. Peu importe l'échelle à laquelle les activités et solutions sont planifiées, elles doivent être réalisées avec la souplesse qui leur permet de s'adapter aux réalités locales. Enfin, le logement tient une place importante dans la mise en place de quartiers intéressants et le développement social et plusieurs pistes d'intervention sont proposées par le groupe : l'inclusion de logements sociaux et communautaires, la sauvegarde et l'amélioration du parc locatif existant, l'acquisition de terrains, la reconnaissance de la spécificité urbaine de Montréal et la reconversion d'immeubles publics excédentaires et patrimoniaux.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

M. Robert Coutu

Rappelle à ses collègues l'importance de se référer aux projets de loi 121 et 122 pour alimenter leur réflexion quant à la présente consultation.

M. Rachad Lawani, Mobilisons Montréal

M. Lawani présente Mobilisons Montréal, une entreprise ayant développé une solution technologique permettant d'allier entrepreneuriat local, innovation sociale et prise en charge collective, et ce en plaçant les citoyens au cœur des actions de développement local. Mobilisons Montréal se reconnaît à plusieurs endroits dans la Politique de développement social. M. Lawani croit que les citoyens, lorsque bien outillés, sont les mieux placés pour trouver des solutions à leurs problèmes. Un défi pour Montréal et ses partenaires est cependant d'élargir son réseau existant et de rejoindre directement les citoyens. M. Lawani cible trois recommandations, soit de profiter de l'adoption de la première Politique de développement social pour soutenir des innovations sociales et technologiques qui encouragent la participation citoyenne; miser sur les plateformes numériques pour engager des personnes au-delà de celles déjà impliquées dans les réseaux existants; contribuer aux plateformes numériques et collaboratives permettant de mobiliser les ressources et expertises citoyennes dans le développement de leur quartier, leur permettant de devenir de véritables acteurs de leur milieu. Enfin, M. Lawani cite quelques études qui démontrent que la technologie peut être une solution pour renforcer la mobilisation et la participation citoyennes. Mobilisons Montréal est donc une nouvelle forme de partenariat public-privé-citoyen, comme l'indique le titre du mémoire.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

M. Robert Coutu

Souhaite savoir s'il existe une caractérisation des Montréalais, de leurs besoins et de leurs aspirations.

Mme Justine McIntyre

Demande si la Ville de Montréal est l'instance qui devrait mettre en place une plateforme numérique de participation citoyenne.

4. Levée de l'assemblée

En conclusion, le président remercie les participants pour leur présentation ainsi que les élus ayant assisté à l'assemblée et les membres du personnel de la Ville de Montréal. Il indique que la commission poursuivra l'audition des mémoires le 13 janvier prochain en après-midi, au Centre communautaire de l'Est, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 30.

DÉPOSÉ LE : _____

Original signé

Benoit Dorais
Président

Élisabeth Rivest
Secrétaire recherchiste